

LE CHANTIER DE CONSTRUCTION D'ÉOLIENNES À QUELAINES A DÉMARRÉ

06h00 - 22 mars 2018 - par S.P



Le projet éolien à Quelaines-Saint-Gault prend forme. Le terrassement a commencé... - © P.S.

Le chantier du parc éolien à Quelaines a démarré début février. En vue : la construction de trois éoliennes avec une mise en service prévue à l'été prochain.

« Le parc éolien se dessine sur une ligne avec une inter-distance régulière de 350 mètres. Ce parc est composé de trois éoliennes, dont la hauteur en bout de pale se situe à 160 m avec 103 m de diamètre de rotor (machines Enercon E103). La puissance unitaire des éoliennes est de 2,35 mégawatts (MW), soit une production de 17 gigawattheures (GWh) qui équivaut à la consommation en électricité de plus 7 000 habitants (hors chauffage) », explique Jean-François Leblanc, responsable de développement de la société EnergieTeam.

Dans quelques semaines, les trois éoliennes vont sortir de terre. « Les différents éléments des éoliennes et les grues destinées à les monter arriveront sur des camions en convoi exceptionnel. Il faudra quelques semaines aux employés d'Enercon pour le montage des éoliennes. Une fois les machines érigées, viendra le temps de les mettre en service, c'est-à-dire de les faire tourner et s'assurer qu'elles fonctionnent parfaitement. »

Lors de la réalisation de l'étude d'impact du projet, des mesures d'accompagnement ont été définies et consistent en la plantation de linéaires bocagers sur une longueur de 1 500 m. Un paysagiste interviendra dans l'année pour mettre en œuvre ces mesures.

En fin de chantier, EnergieTeam réalisera la réfection des chaussées des routes départementales et des voies communales, après les travaux de construction du parc éolien.

Retombées économiques

« Voirie, génie civil, câblage électrique, création de chemins ou aménagement des zones humides, mais aussi notaire, bureaux d'études, géomètres, restauration... le parc a déjà bénéficié et bénéficiera de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

De plus, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées par le parc éolien aux collectivités concernées permettront de financer les projets de développement des communes et ainsi en compléter leur attractivité. »

Premier exploitant éolien en Mayenne (troisième de France), la société energieTeam finance le projet pour 9 millions d'euros, et sera l'exploitant de ce parc pendant au moins 25 années et donc le relais local. à ce titre, l'entreprise aura en charge le suivi technique, environnemental et paysager du parc. Lancé en 2009 par la collectivité, à l'initiative d'une zone de développement éolien, validé par le préfet en 2009, le projet aura donc mis neuf ans à se concrétiser, après maintes démarches administratives (enquête publique et passage en commission départementale de la nature, des paysages et des sites, permis de construire, faisabilité du raccordement au réseau électrique, avant d'obtenir l'autorisation d'exploiter en février 2017).